

Bureau de la concertation

Réunion du 21 janvier 2015

LISTE DES PARTICIPANTS		
VILLE DE PARIS		
Cabinet A. HIDALGO		Frédéric LUCCIONI
Direction de l'Urbanisme		François HOTE, Anne GOMEZ, Anne BIZOUERNE
Mairie du 13 ^{ème} arrondissement		Francis COMBROUZE, Eric OFFREDO, Bénédicte PERFUMO
SEMAPA		
Direction Générale Adjointe		Sandrine MOREY
Directrice de la Communication		Nathalie GRAND
PERSONNALITES EXTERIEURES		
Garant de la concertation		Bertrand MEARY
Personne qualifiée		Bertrand AVRIL
BUREAU DES ASSOCIATIONS		
Chargé de mission		Yann RENAUD
REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS		
Association ADA 13		Françoise SAMAIN
SOS PARIS		Marie KAREL
La Plateforme des comités parisiens d'habitants		Claude BIRENBAUM
CONSEILS DE QUARTIER		
Conseil de quartier n° 4		Frédérique LECOCQ
Conseil de quartier n° 7		André MESAS
Conseil de quartier n° 8		Claude GALLAIRE

La séance est ouverte à 18 heures 05.

François HÔTE accueille Éric OFFREDO, premier adjoint à la mairie du XIII^{ème} arrondissement chargé de la démocratie locale.

Il est procédé à un tour de table au cours duquel les membres se présentent.

François HÔTE signale que le groupe de travail Activités a été reporté car les documents de présentation n'étaient pas prêts.

I. Point sur la situation de la ZAC aujourd'hui

François HÔTE indique que lors du dernier Bureau, il avait été demandé un retour sur ce qu'était aujourd'hui le quartier Paris Rive Gauche. La SEMAPA a préparé un certain nombre d'éléments quantitatifs (mètres carrés, nombre et type de logements, d'équipements, de bureaux...). Un document papier est remis en cours de réunion. Pour aller plus loin, il est proposé de solliciter le budget de la concertation pour demander à un organisme externe de mener une analyse démographique et sociale qui donnerait une vision plus complète du quartier.

Bertrand AVRIL demande si cette analyse pourrait passer par des enquêtes, par exemple de satisfaction.

François HÔTE répond que c'est à discuter.

Annick BIZOUERNE explique que l'idée au départ est de mieux connaître les habitants de Paris Rive Gauche.

Nathalie GRAND rappelle que le budget études est limité à 20 000 euros. Une étude peut coûter cher en fonction du niveau de détail demandé, d'autant plus que le territoire est grand.

Bertrand MEARY propose de définir collectivement les éléments souhaités en réfléchissant au sens de la question posée puis de voir si le résultat visé entre dans le budget.

Françoise SAMAIN rappelle que cette analyse de la vie de la ZAC, menée par un regard extérieur, avait été demandée lors du dernier bureau. Elle est donc favorable à la proposition. Il serait bien de réfléchir comme cela avait été fait pour le groupe de travail Activités, en définissant un cahier des charges.

Bertrand AVRIL confirme qu'il convient de savoir ce que l'on cherche. La ZAC est aujourd'hui à un certain état d'avancement, il semble important de bien le définir. L'essentiel de l'enjeu n'est plus quantitatif désormais. Il consiste à trouver une animation, une vie pour ce quartier.

André MESAS estime que le problème de la concertation est qu'elle n'a pas assuré une mixité d'emplois de façon à faire de la ZAC un vrai quartier parisien. La Chambre de Commerce et d'Industrie devrait être associée à la réflexion. Les projets d'avenir du Grand Paris doivent également être pris en compte. La concertation discute beaucoup mais il est important d'être plus concret. La ZAC doit se donner des objectifs afin que la SEMAPA sache où aller.

De plus, des mètres carrés abordables doivent être proposés aux professionnels afin qu'ils puissent s'installer.

François HÔTE rappelle que ces questions sont prises en compte et discutées en groupe de travail Activités.

Frédéric LUCCIONI souligne qu'il est difficile de parler de « quartier parisien type ». Il existe différentes dynamiques de quartier. Il serait intéressant de travailler sur ce sujet à partir des données existantes.

Claude GALLAIRE juge que le quartier doit être un lieu où se mêlent différents types de logements, des activités, des ateliers, etc.

Frédéric LUCCIONI confirme qu'un objectif est la mixité. Un comparatif entre la ZAC et le reste du XIII^{ème} arrondissement pourrait être intéressant.

Claude GALLAIRE voit l'intérêt du sujet mais pas le rapport avec l'aménagement de Paris Rive Gauche.

François HÔTE explique que le quartier est encore inachevé. Il serait bien de savoir comment l'accompagner le mieux possible pour la suite.

Marie KAREL estime qu'il manque dans ce quartier une classe moyenne et des entreprises de taille moyenne. Auparavant, les immeubles occupaient de petites parcelles, aujourd'hui ce sont des immeubles de très grande taille qui sont construits. Les entreprises moyennes n'ont pas leur place. Les propriétaires moyens disparaissent aussi au profit des multinationales ou des services administratifs de la Ville de Paris.

Bertrand AVRIL estime que la mixité est au cœur du sujet. Le quartier est très grand, il comporte de grands équipements. Aujourd'hui, l'enjeu est de terminer l'opération. Cette ZAC comporte déjà beaucoup d'éléments très positifs. Les faits que la Halle Freyssinet évolue comme elle va le faire et que le journal Le Monde s'y implante ne sont pas dus au hasard.

Au bout de 30 ans, certains éléments commencent à être modifiés. Un équilibre des fonctions et un équilibre social doivent être trouvés, au bénéfice des habitants et des usagers du quartier.

L'étude qui sera menée devra apprécier les éléments qualitatifs et quantitatifs pour voir comment la mixité se construit, se vit, et pourrait peut-être être améliorée.

Frédérique LECOCQ revient sur des éléments concrets. L'enquête doit permettre de savoir ce que pensent les personnes qui vivent dans ce nouveau quartier. Ceux qui habitent à Austerlitz n'ont certainement pas le même ressenti que ceux qui habitent du côté de Bruneseau. Les questions pourraient être spécifiques selon les lieux.

Bertrand MEARY note que tout le monde avait été content de la méthode d'échange qui avait prévalu pour mener une étude sur les Activités. Il propose de la reconduire.

Françoise SAMAIN estime que la concertation doit définir les priorités qu'elle souhaite défendre pour la ZAC.

Francis COMBROUZE considère que l'évaluation doit être la plus qualitative possible. Des chiffres sur l'état de la réalisation ne donnent pas suffisamment de sens. Il faut savoir comment mener une analyse des différents publics et des différents usages.

Annick BIZOUERNE constate que le bureau a ouvert des pistes. Elle propose que les associations se réunissent maintenant autour de Yann Renaud.

Françoise SAMAIN se demande s'il ne serait pas possible de faire venir des spécialistes, comme des sociologues, qui pourraient proposer un cadre de travail.

Bertrand MEARY répond que s'il est fait recours à un prestataire, il faut savoir ce qui lui sera demandé.

Frédéric LUCCIONI demande si l'APUR ne pourrait pas venir présenter les bases de données dont elle dispose.

François HÔTE confirme que c'est possible.

Une fois que les différents publics du quartier auront été identifiés, il serait bien de se demander si les membres de la concertation en sont représentatifs.

Il est donc décidé, pour se calquer sur ce qui a été fait pour les activités, que les membres de la concertation avec l'aide de Yann RENAUD établissent une première version d'un cahier des charges qui sera la base d'un échange ultérieur.

II. Définition du calendrier des prochains groupes de travail

Bertrand MEARY propose que la Ville commence par recenser les sujets qui lui semblent importants. Les associations pourront ensuite compléter.

François HÔTE indique qu'un point important est le secteur Austerlitz, avec plusieurs sujets comme les ateliers de conception sur le projet en co-maîtrise d'ouvrage SNCF/SEMAPA, la marquise côté quai d'Austerlitz, et l'arrivée du siège du journal Le Monde.

Un autre secteur sur lequel il faudra revenir est celui de la Halle Freyssinet, où les programmes de logements évoluent.

Côté Bruneseau, l'enquête publique sur B3/A va démarrer.

Il faudra aussi revenir sur le transport avec T Zen.

Concernant les activités, un document est en train d'être travaillé avec la SEMAPA pour servir de trame aux discussions.

Frédéric LUCCIONI précise que ce document s'appuiera sur les questions posées par les associations. L'objectif est de proposer du contenu et des éléments concrets.

1 - Groupe de travail Activités

Françoise SAMAIN propose de partir des conclusions de l'étude sur les activités.

François HÔTE indique que ce document pourrait être prêt fin mars.

Le prochain groupe de travail Activités se réunira le 31 mars à 17 heures 30.

2 – Groupe de travail Austerlitz

Bertrand AVRIL souhaiterait que la concertation puisse rencontrer des représentants du journal Le Monde afin qu'ils expliquent comment ils imaginent leur implantation dans le quartier et ce que cela signifie pour eux. Il serait bien de les rencontrer au moment où ils s'interrogent sur la conception générale des nouveaux locaux.

Frédéric LUCCIONI note que lors du précédent groupe de travail, une réponse positive avait été donnée à cette demande. Le journal a cependant besoin d'un peu de temps pour mieux définir sa stratégie. Le projet architectural doit lui aussi être affiné.

François HÔTE souligne qu'il n'est pas nécessaire que le projet soit achevé pour être présenté.

Annick BIZOUERNE constate qu'il existe déjà plusieurs sujets à propos d'Austerlitz : les modalités d'association de la concertation aux ateliers de conception pour A7/A 8, la présentation du projet de la marquise et le permis de construire des bureaux à l'intérieur de la gare.

Claude BIRENBAUM se demande si Le Monde restera à Austerlitz, alors que le journal a déjà déménagé six fois en vingt ans.

Frédéric LUCCIONI explique que l'objectif du journal est de devenir propriétaire de ses locaux pour faire des économies et regrouper toutes ses équipes.

Marie KAREL assure que son association SOS Paris examinera de près le projet du Monde.

Le prochain groupe de travail Austerlitz se réunira le 10 mars à 17 heures 30.

3 – Groupe de travail Tolbiac

Annick BIZOUERNE indique que des éléments relatifs à Tolbiac pourraient arriver à maturité fin avril ou début mai : la fiche de lot T10/A et B (entre la Halle Freyssinet et les bâtiments existants) et le projet de réinstallation des brigades ferroviaires. Celles-ci doivent être déplacées à cause des chantiers, ce qui aura des impacts temporaires sur le paysage.

Bénédicte PERFUMO estime qu'il serait bien de présenter le phasage des différents chantiers.

Nathalie GRAND confirme que plusieurs chantiers se dérouleront en même temps, mais qu'il est peut être prématuré pour que présentation soit faite en concertation.

Bertrand MEARY propose de tenir un GT Tolbiac en février.

Frédéric LUCCIONI souhaite une présentation des fiches de lots, si elles sont prêtes.

Le prochain groupe de travail Tolbiac se réunira le 11 février à 17 heures 30.

4 – Groupe de travail Déplacements

François HÔTE indique que des réunions ont lieu autour du T Zen avec le STIF, et que le projet induit différents aménagements de voirie.

Annick BIZOUERNE indique qu'un schéma de principe doit passer en comité de suivi en avril. La réunion de GT doit donc se tenir avant.

Elle précise que le STIF a souhaité rencontrer la concertation à ce nouveau stade du projet.

Le prochain groupe de travail Déplacements se réunira le 7 avril à 17 heures 30.

5 – Groupe de travail Masséna

Annick BIZOUERNE propose également un groupe de travail Masséna pour discuter des projets innovants, consultation lancée par la Ville de Paris et dont deux lots sont situés dans le quartier Masséna de Paris Rive Gauche.

Le prochain groupe de travail Masséna se réunira le 5 mai à 17 heures 30.

6 – Bureau

François HÔTE propose de tenir ensuite un Bureau.

Le prochain Bureau se réunira le 12 mai à 18 heures.

7 – Débat sur des sujets divers

André MESAS signale que les associations du quartier Masséna ne disposent malheureusement d'aucun lieu de réunion. Une salle pourrait être prévue dans la gare Masséna.

Nathalie GRAND rappelle que les préaux d'écoles sont souvent utilisés comme lieu de réunion.

Francis COMBROUZE annonce qu'une enquête publique préalable à la délivrance du permis de construire pour le projet DUO se tiendra en février et mars.

Concernant la Halle Freyssinet, le Conseil du XIII^{ème} arrondissement a voté un vœu demandant un comité de suivi qui s'intéresserait à l'emploi et aux liens avec le quartier. La concertation pourra être impliquée.

Marie KAREL demande ce qui se passera après l'enquête publique concernant B3A

Francis COMBROUZE explique que la commissaire enquêteur rendra son avis, dont il sera tenu compte dans l'instruction du permis.

Marie KAREL demande si le Conseil de Paris se prononcera.

Éric OFFREDO répond qu'il s'est déjà prononcé.

Bertrand MEARY souligne que l'enquête publique ne vise pas à revenir sur une décision prise de manière démocratique. Son objet est de savoir si le projet est « intelligent », compte tenu de ce qui a été décidé auparavant.

François HÔTE ajoute que l'enquête porte sur l'impact du projet sur son environnement, pas sur la hauteur ou l'esthétique du bâtiment.

III. Evolution des conseils de quartier

Éric OFFREDO propose de faire un point sur la manière d'associer la population de la ZAC. Les périmètres des conseils de quartier sont en train d'être refondus. Jérôme Coumet a souhaité repenser la répartition faite en 2001 des conseils de quartier de Paris Rive Gauche. L'idée à l'époque était de ne pas séparer l'ancien et le nouveau XIII^{ème}. La situation a cependant évolué. La réflexion s'oriente désormais autour de 2 idées principales : mieux prendre en compte les grands axes, qui étaient auparavant considérés comme des frontières, et re-répartir le découpage de PRG. La volonté des élus était d'avoir un seul territoire sur Paris Rive Gauche. Une première carte a été proposée et discutée avec les bureaux d'animation des conseils de quartier en décembre 2014, permettant de parvenir à un consensus et de répartir PRG sur 2 territoires. Deux zones ont ainsi été définies : la première à l'ouest du boulevard Vincent Auriol (n°4), du côté d'Austerlitz, et la seconde à l'est (n°8). De plus, pour assurer le lien entre l'ancien et le nouveau XIII^{ème}, la limite des périmètres des nouveaux conseils de quartier ne serait pas la rue du Chevaleret mais la rue Dunois, la rue du Dessous des Berges, la rue de Tolbiac, la rue de Patay et l'avenue de la Porte de Vitry.

Éric OFFREDO distribue la carte des nouveaux conseils de quartier.

Éric OFFREDO signale par ailleurs qu'il a semblé insuffisant qu'un seul conseil de quartier (n°8) prenne en charge la question de la Halle Freyssinet alors que celle-ci impacte également les conseils de quartier n°4 et 7. La charte des conseils de quartier, qui elle aussi a été révisée et devrait être prochainement adoptée, institue quatre inter-conseils de quartier dont un qui inclut la Halle Freyssinet. Les conseils de quartier n°4, 7 et 8 y seront représentés, avec un pilotage assuré par le conseil de quartier n°8.

Un autre inter-conseils de quartier portera sur l'aménagement de la petite ceinture, réunissant les conseils de quartier n°3, 6, 7 et 8, avec un pilotage confié au conseil de quartier n°7.

Françoise SAMAIN demande si ces inter-conseils de quartier seront des groupes de travail.

Éric OFFREDO explique qu'un cadre est donné par la charte, ce sera ensuite aux participants de définir la manière de fonctionner.

Marie KAREL note que le projet de la Halle Freyssinet est conduit par un entrepreneur privé. Elle s'interroge sur le travail que peut mener un conseil de quartier dans ces conditions.

Francis COMBROUZE répond qu'un cahier des charges a été établi. Xavier Niel n'est pas seul, il doit prendre en compte l'environnement.

Éric OFFREDO estime qu'il attend aussi d'avoir des interlocuteurs en face.

Bertrand MEARY revient sur les conseils de quartier. Ceux-ci ont un passé qu'il serait bon de ne pas voir disparaître d'un coup. Il serait donc utile de prévoir des mesures transitoires. Les anciens conseils ont apporté une richesse aux débats de la concertation, cette dynamique ne doit pas être brisée.

Nathalie GRAND estime que c'est à la concertation d'être souple et peut être, d'être prête à conserver durant une période transitoire, des membres de conseil quartier qui, ne sont plus directement concernés par Paris Rive Gauche

François HÔTE ajoute que l'objectif est d'ouvrir la concertation.

Frédérique LECOCQ rassure Marie Karel à propos de la Halle Freyssinet. Les conseils de quartier ont su se saisir du sujet. Ils ont l'habitude de travailler en inter-conseils de quartier. De plus, toutes les réunions et tous les groupes de travail des conseils de quartier sont ouverts aux associations et aux habitants.

François HÔTE constate que les berges n'apparaissent pas sur le plan des différents conseils de quartier alors qu'elles font bien partie de Paris Rive Gauche.

Éric OFFREDO le reconnaît, le périmètre sera modifié pour inclure les berges.

IV. Points divers

Françoise SAMAIN annonce avoir rencontré Xavier Desjardins, enseignant géographe, qui a été proposé pour remplacer Francis Beaucire, ce dernier ayant donné sa démission comme personne qualifiée de la concertation.

Bertrand MEARY demande si un géographe doit succéder à un autre géographe.

Francis COMBROUZE propose de réfléchir au profil de l'expertise qui est nécessaire aujourd'hui. Il ne s'agit pas forcément d'un universitaire. Les schémas passés n'ont pas à être reconduits mécaniquement. Le départ de M. Beaucire est l'occasion de se poser des questions.

Françoise SAMAIN rappelle qu'auparavant, trois personnalités qualifiées étaient présentes.

Nathalie GRAND précise qu'à l'origine, la Ville d'une part et les associations d'autre part désignaient chacune deux personnalités qualifiées.

Françoise SAMAIN estime qu'il serait bien de choisir rapidement un remplaçant pour M. Beaucire.

Nathalie GRAND note que c'est maintenant aux associations de faire leur choix et de proposer officiellement quelqu'un.

François HÔTE souligne que le profil de cette personne qualifiée doit permettre de faire avancer la concertation.

La séance est levée à 20 heures.